



**Geoffrey Capliez**  
*Secrétaire Général à la direction d'école  
du SNE*  
Port. : 06.16.52.82.11  
E.mail : [geo.cap6@wanadoo.fr](mailto:geo.cap6@wanadoo.fr)

Arras, le 31 août

**Laurent Hoefman**  
*Secrétaire Général aux publications  
du SNE*  
Port. : 06.61.08.61.09  
E.mail : [laurent.hoefman@neuf.fr](mailto:laurent.hoefman@neuf.fr)

À Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Objet : demande d'audience

Monsieur le Ministre,

Véritable clé de voûte du système éducatif, les directeurs ont dû faire face à de nombreux changements depuis plus d'une décennie, et notamment ces dernières années : gestion d'un public de plus en plus hétérogène, montée des incivilités, intégration d'élèves en situation de handicap, et plus récemment, modifications successives du rythme de la semaine, nouveaux programmes et cycles, mise en place du Conseil Ecole Collège et du Livret Scolaire Unique par exemple...

A ces évolutions s'est ajoutée une préoccupation de tout instant en termes de sécurité, particulièrement stressante pour les directeurs, sur lesquels repose l'entièreté du dispositif tout en ayant pour la plupart charge de classe.

Dans un tel contexte, votre annonce de supprimer les contrats aidés c'est-à-dire les aides administratives auprès des directeurs(EVS) s'apparente à un coup de massue.

La simplification des tâches, voulue par votre prédécesseur, serait mort-née avant même d'avoir vu le jour : il serait dès lors difficile voire impossible d'assumer toutes les injonctions ministérielles et surtout, cela dégraderait le lien école/ familles tellement nécessaire, cela mettrait une pression supplémentaire sur une fonction dont on sait qu'elle est déjà très malmenée, et par là-même, cela risquerait de mettre notre Ecole en danger.

Des solutions existent et notre organisation syndicale est à même de vous les exposer.

Dans un souci d'amélioration des services et conscients de l'enjeu fort pour les élèves comme pour nos collègues, nous vous remercions Monsieur le Ministre de porter une attention particulière à notre inquiétude.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Geoffrey Capliez  
Laurent Hoefman